

TERMES DE REFERENCE

UN DEVELOPPEUR INFORMATIQUE EN APPUI A LA MISE EN ŒUVRE D'OPERATIONS DE RECENSEMENT FONCIER ET DE REFONTE FISCALE DANS LES MUNICIPALITES DE DIEGO SUAREZ ET TULEAR

CONTEXTE

Le Second Projet Pôles Intégrés de Croissance ou PIC2, ci - après dénommé « le Projet » est une des actions du Gouvernement de la République de Madagascar pour mettre en œuvre le Programme Général de l'Etat et le Plan National de Développement et contribuer ainsi à stimuler un développement rapide et inclusif en appuyant la mise en place d'espaces de croissance.

Les trois zones d'intervention retenues pour le Projet PIC2 sont la Région Diana, notamment le long du corridor RN6, la Région Atsimo Andrefana, notamment le long du corridor RN9, et la Région Anosy, notamment autour du développement du Port et du Parc Ehoala.

Dans son volet appui à la gouvernance locale, qui vise essentiellement le renforcement institutionnel des collectivités territoriales décentralisées dans ces zones ciblées, la sécurisation et l'augmentation des revenus municipaux constitue l'un des indicateurs d'objectifs fixés.

Pour les municipalités de Tuléar et de Diego Suarez, en particulier, la prépondérance des recettes provenant des impôts fonciers dans l'exécution de leurs budgets (en moyenne représentant 30 à 35% des recettes totales) a incité les autorités municipales à mettre en œuvre un plan d'action spécifique d'amélioration de ces types de revenus.

Les derniers recensements fonciers et la refonte fiscale dans ces deux municipalités remontent respectivement à 2008 et 2009, elles ont donc décidé de demander l'appui du PIC2 pour renouveler ces opérations.

C'est dans le cadre de cet appui que le Projet va procéder au recrutement d'un développeur informatique pour doter les Communes urbaines de Diego Suarez et de Tuléar d'un logiciel de traitement de leurs avis d'imposition et de suivi des recouvrements de leurs impôts fonciers.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont de :

- Déployer et opérationnaliser un logiciel de traitement des données sur la fiscalité foncière : édition des avis d'imposition et suivi informatisé des recouvrements
- Renforcer les capacités des responsables municipaux et autres acteurs (responsables des centres fiscaux, chefs fokontany, enquêteurs, etc.)

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

A titre indicatif et non-exhaustif, le consultant sera appelé à mener les activités suivantes :

- **Préparation de la mission (3 jours)**
 - Réunion au préalable avec l'équipe du PIC sur la méthodologie d'intervention et le calendrier de mission, notamment sur l'interconnexion de ses interventions avec celles des SIGistes ;
 - Identification des personnes ressources à contacter pour la mission ;
 - Organisation des logistiques ;
- **Etat des lieux et conception des logiciels impôts fonciers (10 jours):**
 - Rencontrer les acteurs concernés afin d'identifier leurs besoins spécifiques par rapport au système à mettre en place ;

- Faire une revue et préserver les données et systèmes existants auprès des communes concernées, pour pouvoir capitaliser les acquis et éviter les redondances ;
 - Proposer et faire valider en collaboration avec les responsables municipaux les fiches et outils de collecte de données adaptés ;
 - Concevoir et faire valider une ébauche de démonstration du logiciel, proposer les matériels adéquats, et les équipements obligatoires ;
 - Mettre en place une organisation d'assurance-qualité dans les opérations de saisie et de transcription des données, en collaboration avec les responsables municipaux
 - Apporter les ajustements et corrections nécessaires pour une opérationnalité effective du logiciel ;
 - Elaborer le manuel d'utilisation, de vérification et d'exploitation du logiciel ;
- **Renforcement des capacités des utilisateurs et responsables (10 jours) :**
- Proposer l'organisation de travail adéquate au niveau du service impôt pour assurer l'efficacité du logiciel ;
 - Former les responsables sur le paramétrage, l'utilisation, et l'exploitation du système intégré SIG/logiciel impôts fonciers
- **Opérationnalisation du système (30 jours) :**
- Effectuer un suivi sur le système, son utilisation, ses performances ;
 - Faire une évaluation du système et leurs utilisateurs ;
 - Apporter les rectificatifs nécessaires pour le bon fonctionnement du système ;
 - Apporter des recyclages de formation pour les utilisateurs ;
 - Identifier et proposer des améliorations et mise à jour du système
 - Appuyer les responsables communaux dans l'édition des avis d'imposition

Le PIC2 recommande à ce que les autorités et responsables municipaux ainsi que les services techniques déconcentrés concernés (centre fiscal, District, etc.) soient impliqués dès la conception du logiciel jusqu'au stade de validation pour assurer la pérennité de l'outil.

LIVRABLES ET RESULTATS ATTENDUS

Au cours de son mandat, le Consultant remettra au Projet les livrables ci-après :

- Un rapport d'établissement précisant la méthodologie à utiliser, ainsi que le calendrier de mise en œuvre détaillé (une semaine après la signature du contrat) ;
- A la fin du mois M, un premier livrable intermédiaire (en collaboration avec les SIGistes)
 - état des lieux des données et systèmes existants, avec proposition d'organisation adéquate par rapport au nouveau système à mettre en place
 - canevas des fiches d'enquête approuvés,
 - première version « démonstration » du logiciel testée
 - description des matériels nécessaires pour recevoir le logiciel
 - plan de formation des acteurs (superviseurs, enquêteurs, techniciens municipaux, opérateur de saisie, centre fiscal, etc.) rédigé
- A la fin du mois M+1, un deuxième livrable intermédiaire :
 - acteurs formés sur l'utilisation des outils et l'exploitation du logiciel
 - version opérationnelle du logiciel testée et évaluée (une semaine après la première opération de saisie)
 - premier draft du manuel d'utilisation rédigé
- A la fin du M+3, un troisième livrable intermédiaire :
 - résultat des « opérations de nettoyage » des données saisies
 - états récapitulatifs des avis d'imposition sortis
 - passerelle entre le SIG et les logiciels impôts fonciers fonctionnelle
- A la fin du mois M+4, un livrable final :
 - avis d'imposition édités

- logiciel de suivi des recouvrements testé
- manuel d'utilisation définitif rédigé (tenant compte des modifications et corrections apportées durant les opérations de saisie)
- les autres informations/recommandations utiles pour la pérennisation du système (service après-vente).

DUREE ET LIEU D'AFFECTATION

Le contrat sera d'environ cinquante-deux (52) jours étalés sur quatre (04) mois. Le consultant interviendra d'une manière discontinue. Le travail est mené essentiellement dans les communes urbaines de Diégo Suarez et de Tuléar.

PROFIL REQUIS

- Diplôme Universitaire ou Grandes Ecoles en Développement Informatique, ou équivalent ;
- Expériences professionnelles d'au moins 10 années dans la conception de logiciel de traitement et de gestion de données fiscales foncières ;
- Très fortes connaissances des textes sur les collectivités décentralisées et ses ressources ;
- Très fortes connaissances de l'environnement du SIG (Système d'information géographique) et des logiciels de base de données et de l'informatique ;
- Connaissance en andragogie pour assurer la formation des enquêteurs et les techniciens de la commune
- Maîtrise de la langue française.